

Une collecte de meubles pour les réfugiés

Le CCAS, la Croix-Rouge, Coallia et le Sitcom s'unissent pour collecter des meubles afin d'aménager les logements des familles ukrainiennes. Les dons peuvent être déposés à la déchetterie.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi mettre en place une collecte de meubles ?

Depuis avril, la Ville d'Argentan accueille des réfugiés ukrainiens dans des logements de la résidence de la Noë. Pour les dix familles (soit 18 personnes), cet hébergement temporaire va laisser place à une entrée dans un logement social, avec le concours d'Orne habitat et Logissia.

Qui en est à l'origine ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne l'accueil des réfugiés en lien avec plusieurs associations, dont Coallia et la Croix-Rouge française. Ensemble, ils ont lancé cette collecte pour meubler les futurs logements. Les meubles dont ont été équipés les hébergements de la résidence de la Noë resteront en place pour accueillir de nouvelles familles.

Quels sont les besoins ?

Les partenaires recherchent tous types de meubles pour équiper les logements : lits, commodes, tables, chaises, bureaux pour enfants, etc. « En urgence, on recherche des meubles de séjour car c'est compliqué à trouver, c'est le plus cher et il y en a de moins en moins », précise Cito Cigombola, accompagnateur socio-éducatif à Coallia. Le mobilier doit être en bon état, prêt à être réutili-



Caroline Limam, directrice du CCAS, Nelly Quincé, responsable de la Croix-Rouge, Arnaud Potocki, chargé de prévention déchets au Sitcom, et Cito Cigombola, accompagnateur socio-éducatif à Coallia.

PHOTO : OUEST-FRANCE

sé.

Comment faire pour donner ?

Le Sitcom (Syndicat intercommunal de tri et de collecte des ordures ménagères) a décidé d'accompagner la démarche en organisant, jus-

qu'au mardi 30 août, la collecte de mobilier à la déchetterie d'Argentan. Les personnes ne souhaitant pas utiliser un passage sur leur carte de déchetterie pour déposer leur don peuvent téléphoner aux gardiens au tél. 02 33 39 34 84.

Une fois déposés, les meubles sont triés par les agents de la déchetterie puis stockés par le CCAS à la résidence de la Noë en attendant l'entrée des familles dans les logements.

Maurane SPERONI.